COMMISSION
EUROPÉENNE

Bruxelles, le 1.10.2025
COM(2025) 562 final

RAPPORT DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN ET AU CONSEIL

Rapport annuel au Parlement européen et au Conseil sur les opérations d'aide humanitaire financées en 2024

TABLE DES MATIERES

1. Introduction 2

2. Contexte mondial dans lequel l'aide humanitaire est dispensée 2

   2.1. Voisinage oriental et Turquie 4

   2.2. Moyen-Orient et Afrique du Nord 5

   2.3. Asie du Sud-Ouest et péninsule arabique 5

   2.4. Afrique orientale et australe 5

   2.5. Afrique de l'Ouest, Afrique centrale et Grands Lacs 6

   2.6. Asie du Sud-Est et Pacifique 6

   2.7. Amériques et Caraïbes 6

3. Acheminement d'une aide humanitaire adéquate et efficace aux populations touchées 7

4. Synthèse des évaluations externes effectuée à propos d'opérations spécifiques 10

5. Liens utiles 10

Commission européenne, 1049 Bruxelles, BELGIQUE – Tél. +32 22991111
Bureau: L-86 04/024 – Téléphone ligne directe +32 22950911

Rut.KARLSTROM@ec.europa.eu

1. INTRODUCTION

Le présent rapport décrit les principales activités de l'Union européenne et les principaux résultats des politiques de cette dernière en matière d'aide humanitaire menées en 2024 par la direction générale de l'aide humanitaire et de la protection civile (DG ECHO) de la Commission européenne. Il a été élaboré conformément à l'article 19 du règlement (CE) nº 1257/96 du Conseil du 20 juin 1996 concernant l'aide humanitaire, qui dispose que la Commission doit soumettre un rapport annuel au Parlement européen et au Conseil comprenant le résumé des actions financées au cours de l'exercice précédent.

La mission de la DG ECHO est de contribuer **à sauver et à protéger des vies, à prévenir et à atténuer la souffrance humaine et à préserver l'intégrité et la dignité humaine des populations touchées par des catastrophes naturelles ou d'origine humaine** à l'intérieur ou à l'extérieur de l'UE. Dans le cadre de cet objectif global, la DG ECHO agit à la fois en tant que donateur d'aide humanitaire et service d'intervention d'urgence de l'UE. Elle joue également le rôle de coordinatrice et de facilitatrice des opérations de protection civile au niveau de l'UE par l'intermédiaire du mécanisme de protection civile de l'Union (MPCU). Principalement actif en dehors de l'UE, celui-ci vise à apporter une aide d'urgence et une aide humanitaire. À ce titre, il complète les activités d'aide humanitaire de la DG ECHO décrites dans le présent document. Les activités de la DG ECHO contribuent à la réalisation des priorités politiques de la Commission, à savoir: i) une Europe plus forte sur la scène internationale, ii) un pacte vert pour l'Europe, et iii) la promotion de notre mode de vie européen; et, pour l'avenir: i) une ère nouvelle pour la défense et la sécurité européennes, ii) la préservation de notre qualité de vie: sécurité alimentaire, eau et nature, et iii) l'Europe dans le monde – user de notre puissance et de nos partenariats.

Par l'intermédiaire de la DG ECHO, l'UE apporte aux personnes dans le besoin une aide humanitaire dans le monde entier, selon les principes **d'humanité, d'impartialité, d'indépendance, de neutralité** et de non-discrimination, consacrés à l'article 214 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne et dans le consensus européen sur l'aide humanitaire[1]. L'aide humanitaire de l'UE est distribuée à ceux qui en ont le plus besoin, sans distinction de nationalité, de religion, de sexe, d'origine ethnique ou d'appartenance politique. Elle répond aussi plus particulièrement aux besoins des femmes, des enfants, des personnes âgées, des malades et des personnes en situation de handicap[2].

2. CONTEXTE MONDIAL DANS LEQUEL L'AIDE HUMANITAIRE EST DISPENSEE

L'année 2024 a été une nouvelle fois marquée par des niveaux élevés de besoins humanitaires à l'échelle mondiale. Il est estimé, dans l'aperçu humanitaire mondial 2024 du Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA)[3], que près de **300 millions de personnes dans le monde** ont besoin d'une aide et d'une protection. Selon les estimations, 122,6 millions de personnes dans le monde ont été déplacées de force à la suite de conflits violents, de catastrophes d'origine humaine, d'aléas naturels et des conséquences du changement climatique. Environ 295,3 millions de

1 Déclaration commune du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres réunis au sein du Conseil, du Parlement européen et de la Commission européenne (2008/C 25/01).

2 Conformément à la convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées, à laquelle l'UE est partie.

3 Aperçu humanitaire mondial 2024 [EN/AR/FR/ES] | OCHA.

personnes sont confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë dans 53 pays ou territoires[4]. Les enfants restent parmi les groupes les plus vulnérables et la tendance croissante à **des violations graves à leur encontre** dans les situations de conflit armé est particulièrement préoccupante.

La guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine a continué d'avoir des effets dévastateurs sur la population civile. Plus de 14,6 millions d'Ukrainiens ont eu besoin d'une aide humanitaire. Dans la bande de Gaza, les besoins humanitaires sont colossaux dans tous les secteurs. L'ensemble de la population de Gaza (2,1 millions de personnes) est exposée à des risques en matière de sécurité et de protection et à un risque de famine. Au Soudan, 24,6 millions de personnes, soit plus de la moitié de la population, sont confrontées à une insécurité alimentaire aiguë, et la famine touche au moins cinq régions. Les crises complexes au Myanmar/en Birmanie, en Afghanistan, en Haïti, en République démocratique du Congo et dans la Corne de l'Afrique, ainsi que la crise qui perdure dans la région du Sahel, au Yémen, en Colombie et au Venezuela, mettent encore davantage en évidence les défis de taille auxquels sont confrontées les populations vulnérables dans le monde. Ces conflits et ces crises sont exacerbés par la fragilité, l'échec de la gouvernance, la pauvreté structurelle et la persistance de **violations généralisées du droit international humanitaire (DIH)**.

L'acheminement de l'aide humanitaire reste difficile en raison de l'accroissement du déficit de financement et des préoccupations en matière de sécurité des travailleurs humanitaires. L'écart entre les besoins humanitaires et les ressources disponibles s'est encore creusé, passant de 36 800 000 000 USD en 2023 à 38 500 000 000 USD à la fin de 2024[5]. Le personnel humanitaire est également confronté **à l'imprévisibilité, à la volatilité, à l'insécurité et au mépris du DIH**. L'année 2024 a été la plus meurtrière jamais enregistrée pour les travailleurs humanitaires, avec 281 décès dans le monde[6]. **Les limitations et refus d'accès** entravent la distribution de l'aide humanitaire aux personnes dans le besoin et compliquent la mise en œuvre des mesures de contrôle nécessaires, telles que le suivi sur place et l'évaluation des besoins.

Malgré ces **défis**, la Commission **a réussi à atteindre ses objectifs**, conformément aux priorités et aux actions clés définies dans la communication de la Commission sur l'action humanitaire de l'UE, adoptée en mars 2021[7]. En 2024, dans le cadre de l'aide humanitaire qu'elle dispense, l'UE a fourni de manière conforme à ses principes et axée sur les besoins une aide d'urgence et une aide à la préparation aux catastrophes aux populations de 116 pays du monde, ciblant les plus vulnérables[8].

Ensemble, l'UE et ses États membres constituent l'un des principaux pourvoyeurs d'aide humanitaire au monde. Ils apportent ainsi environ 27,4 % des contributions d'aide humanitaire engagées au niveau mondial. La Commission fournit quant à elle 8 % du financement humanitaire mondial[9]. Avec un budget initial de **1 890 000 000 EUR** en 2024, l'UE a pu intervenir dans des crises humanitaires de grande ampleur, notamment en

---

4 Rapport mondial 2025 sur les crises alimentaires | FSIN et GNAFC. 2025. GRFC 2025. Rome.

5 Défis Humanitaires <Résumé: «En panne d'inspiration? Financement et réforme de l'aide humanitaire» – Défis Humanitaires>.

6 2024 deadliest year ever for aid workers, UN humanitarian office reports (2024, année la plus meurtrière jamais enregistrée pour les travailleurs humanitaires) | UN News (en anglais).

7 Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil sur l'action humanitaire de l'UE: nouveaux défis, mêmes principes [COM(2021) 110 final].

8 Afin de soutenir une approche fondée sur des données probantes dans la cartographie et l'analyse contextuelle des risques et des besoins, la Commission utilise INFORM.

9 Service de suivi financier de l'OCHA <Financial Tracking Service>.

Ukraine, en Palestine[10] et au Soudan, ainsi qu'allouer 22 % de ce budget initial à des crises oubliées, des crises graves qui perdurent dans le contexte desquelles le niveau de l'aide internationale aux populations touchées est insuffisant, comme aux Philippines, en Haïti, au Mozambique ou au Sahara occidental. À la suite de plusieurs renforcements budgétaires[10], le budget annuel définitif pour 2024 a dépassé **2 500 000 000 EUR**. Ces renforcements, octroyés tout au long de l'année, provenaient des sources suivantes:

- la réserve d'aide d'urgence, pour un montant total de 573 000 000 EUR, soit 23 % du budget humanitaire définitif de l'UE. Ces fonds ont été utilisés pour fournir une aide supplémentaire en réponse aux crises alimentaires dans divers pays d'Afrique et en Afghanistan, aux violences au Moyen-Orient, à la crise complexe au Soudan et à ses répercussions sur les pays voisins, à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine et à la crise des personnes déplacées au Venezuela;
- des redéploiements des instruments de la rubrique VI pour faire face aux crises au Liban et au Soudan du Sud (10 370 000 EUR);
- un virement d'aide humanitaire (VAH – article 30, paragraphe 2, du RF), qui consiste à réaffecter des crédits inutilisés des instruments de la rubrique VI pour faire face à de nouvelles crises après le 1er décembre 2024; un montant de 3 300 000 EUR a été alloué en vue d'une utilisation en Syrie à la suite de l'effondrement du régime d'Assad;
- la réaffectation de recettes issues de recouvrements (2 500 000 EUR).

La Commission collabore avec **environ 220 partenaires**, dont 127 financés par des contrats signés en 2024 (voir liste à l'annexe II). Sur l'ensemble des moyens financiers de 2024, 42 % ont été alloués à des organisations non gouvernementales (ONG), 47 % à des agences de l'ONU, 10 % à des organisations internationales et 0,5 % à des organisations gouvernementales. L'annexe I présente le budget alloué aux principales crises ayant fait l'objet d'actions de la Commission en 2024. Les principales actions menées dans les différentes régions du monde peuvent être résumées comme suit:

2.1. Voisinage oriental et Turquie

La guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine a eu des conséquences dévastatrices sur des millions de citoyens ukrainiens, entraînant la mort et la souffrance de civils, des déplacements massifs et la destruction à grande échelle d'infrastructures critiques. Cela a engendré d'importants besoins humanitaires. La situation dans les zones plus proches des lignes de front et dans celles sous le contrôle militaire de la Russie reste extrêmement instable, et plus de 14,6 millions de personnes y ont eu besoin d'une aide humanitaire en 2024. En ce qui concerne la Moldavie voisine, en 2024, ce pays a accueilli environ 130 000 réfugiés ukrainiens. En 2024, la Turquie a accueilli quelque 3,1 millions de Syriens sous protection temporaire, ainsi que 300 000 réfugiés et demandeurs d'asile enregistrés en provenance d'autres pays, principalement d'Afghanistan, d'Iraq, d'Iran et de Somalie. En réponse à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, la Commission a débloqué un total de 165 000 000 EUR, et 56 200 000 EUR supplémentaires pour la Moldavie, la Turquie, le voisinage oriental, les Balkans occidentaux et l'Asie centrale.

[10] La dénomination «Palestine» ne saurait être interprétée comme une reconnaissance d'un État de Palestine et est sans préjudice de la position de chaque État membre sur cette question.

2.2. Moyen-Orient et Afrique du Nord

L'escalade massive de la violence au Moyen-Orient a entraîné des destructions à grande échelle dans la bande de Gaza et a causé une crise humanitaire catastrophique d'une ampleur et d'une gravité sans précédent. Tout au long de l'année 2024, l'ensemble de la population de Gaza n'a pas bénéficié d'un accès suffisant à la nourriture, à l'eau ou aux services de base tels que les soins de santé et les abris. L'intensification du conflit entre le Hezbollah et Israël a entraîné des déplacements à grande échelle. En outre, en 2024, la Commission a continué de répondre aux besoins humanitaires de la population syrienne, ainsi qu'à ceux des réfugiés syriens et des communautés vulnérables qui les accueillent dans les pays voisins (Turquie, Liban, Jordanie, Égypte et Iraq). On observe aussi en Afrique du Nord plusieurs points névralgiques de déplacements forcés. Rassemblés dans cinq camps autour de Tindouf, dans le désert du Sahara algérien, les réfugiés sahraouis dépendent de l'aide humanitaire extérieure. La Libye et l'Égypte continuent d'être touchées par les flux de réfugiés à la suite de l'escalade de la violence au Soudan. En outre, la Libye reste un point de départ majeur pour les flux de migrants mixtes vers l'Europe. À la fin 2024, la Commission avait alloué 526 500 000 EUR d'aide d'urgence au Moyen-Orient et à l'Afrique du Nord.

2.3. Asie du Sud-Ouest et péninsule arabique

La situation humanitaire en Afghanistan est désastreuse, 22,9 millions de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire et un tiers de la population connaissant des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë. Les politiques répressives des talibans, qui touchent de manière disproportionnée les femmes et les filles, continuent d'entraver les activités des organisations humanitaires dans le pays. La crise afghane touche également les pays voisins. L'Iran accueille jusqu'à six millions d'Afghans et le Pakistan accueille environ 3,1 millions de personnes afghanes de différents statuts. Dans la péninsule arabique, le conflit au Yémen est entré dans sa onzième année, et la population y est confrontée à une insécurité alimentaire aiguë et à la malnutrition, à des épidémies récurrentes, à des déplacements et à d'autres graves problèmes de protection. Pour faire face aux crises dans les deux régions, la Commission a alloué 306 900 000 EUR en 2024.

2.4. Afrique orientale et australe

L'Afrique orientale et australe accueille 28 % de l'ensemble des personnes ayant besoin d'une aide humanitaire. Cette région est marquée par des conflits violents, des déplacements de population, des conditions météorologiques extrêmes cycliques et des épidémies récurrentes. Le Soudan est confronté à la plus grave crise de déplacement de population au monde, plus de 14,5 millions de personnes ayant dû quitter leur foyer. Plus de la moitié de la population souffre d'une insécurité alimentaire aiguë, et le conflit a entraîné des violences généralisées, y compris des violences sexuelles et ethniques, le recrutement d'enfants soldats et des violations majeures du DIH. Dans la région de la Grande Corne de l'Afrique (au Soudan du Sud, à Djibouti, en Éthiopie, au Kenya et en Somalie), près de 45 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire. Les conflits et l'incidence des aléas naturels, tels que les sécheresses locales, les inondations et les glissements de terrain, aggravés par le changement climatique, sont à l'origine de déplacements internes, d'insécurité alimentaire et de flux transfrontaliers. En Afrique australe, une sécheresse prolongée provoquée par El Niño a laissé 30 millions de personnes dans 14 pays confrontés à une insécurité alimentaire aiguë. La région continue de faire face à des aléas naturels, tels que le cyclone tropical Chido, et à l'apparition de foyers de

maladies. Un budget de plus de 542 800 000 EUR a été alloué pour répondre à ces besoins et à d'autres besoins humanitaires urgents dans la région en 2024.

2.5. Afrique de l'Ouest, Afrique centrale et Grands Lacs

Plusieurs conflits régionaux et interdépendants touchent l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale, et leurs effets sont aggravés par le changement climatique. La crise du bassin du lac Tchad, qui a des répercussions sur le Tchad, le Cameroun, le Nigeria et le Niger, est une crise aiguë et prolongée, qui en est à sa 15e année. Dans le centre du Sahel, la violence à l'encontre des civils alimente les déplacements forcés dans cette région et dans les pays côtiers du golfe de Guinée. Au total, 43,3 millions de personnes avaient besoin d'une aide humanitaire en 2024 dans la région du Sahel et du lac Tchad. Le conflit dans l'est de la République démocratique du Congo opposant l'armée congolaise FARDC, divers groupes armés et les rebelles du M23 soutenus par le Rwanda a entraîné une augmentation spectaculaire des besoins humanitaires, y compris le déplacement d'environ sept millions de personnes. Des violations des droits de l'homme et du DIH se produisent quotidiennement, de même que des violences sexuelles et sexistes généralisées. En outre, en 2024, la région des Grands Lacs a été touchée par des épidémies de virus mpox et Marburg. Pour faire face aux crises en Afrique de l'Ouest, en Afrique centrale et dans la région des Grands Lacs, la Commission a alloué en 2024 un budget de 413 100 000 EUR visant à lutter contre l'insécurité alimentaire, la malnutrition et les besoins multisectoriels.

2.6. Asie du Sud-Est et Pacifique

En 2024, le conflit armé au Myanmar/en Birmanie a gagné en intensité, causant certaines des violations du DIH les plus graves au monde. Plus de 20 millions de personnes (près de 40 % de la population) ont besoin d'une aide humanitaire dans le pays. Depuis le coup d'État militaire de la Tatmadaw en 2021, des dizaines de milliers de personnes ont fui le Myanmar/la Birmanie pour chercher refuge dans les pays voisins. Parmi celles-ci figurent entre autres des Rohingyas, qui sont nombreux à entreprendre de dangereux périples en mer. Cox's Bazar, au Bangladesh, abrite le plus grand camp de réfugiés au monde, accueillant près d'un million de réfugiés rohingyas apatrides qui dépendent de l'aide. Dans la région du Pacifique, l'UE a par ailleurs réagi à un nombre croissant de catastrophes liées au climat. En 2024, le budget pour ses interventions s'élevait à 95 600 000 EUR.

2.7. Amériques et Caraïbes

L'Amérique centrale et l'Amérique du Sud combinent une forte exposition à la violence, aux aléas naturels, à la pauvreté et aux inégalités dans le contexte d'une crise migratoire mixte transcontinentale. La crise humanitaire au Venezuela s'est considérablement aggravée à mesure que les troubles politiques et sociaux se sont intensifiés en 2024, l'accès à la santé de base, à la nourriture et à l'eau potable étant gravement compromis. Les déplacements à l'intérieur du pays et dans l'ensemble de la région sont restés l'une des principales stratégies de survie, 7,7 millions de Vénézuéliens ayant été amenés à fuir le pays. Les répercussions de la crise des migrants et des réfugiés vénézuéliens se font sentir dans l'ensemble de la région, depuis la Colombie jusqu'au Mexique, en passant par le Panama, le Guatemala, le Honduras et El Salvador. Les personnes ainsi jetées sur les routes font partie des victimes les plus vulnérables, et sont souvent des victimes de la violence, y compris de la criminalité organisée. En Haïti, 80 % de la capitale Port-au-Prince sont aux mains de gangs, dont l'influence s'enracine dans de nombreuses autres régions du pays. En 2024, la crise en Haïti a entraîné la mort de 5 000 personnes des suites de la violence, et 5,5 millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire. En 2024, la Commission a

alloué une enveloppe de 165 300 000 EUR à l'aide d'urgence aux Amériques et aux Caraïbes.

3. ACHEMINEMENT D'UNE AIDE HUMANITAIRE ADEQUATE ET EFFICACE AUX POPULATIONS TOUCHEES

Afin de **défendre le multilatéralisme** et l'établissement d'un ordre mondial fondé sur des règles grâce à un rôle plus actif et à une voix plus forte de l'UE dans le monde, la Commission a maintenu des partenariats stratégiques et opérationnels solides, au niveau tant bilatéral que multilatéral. Elle a plaidé en faveur d'un effort de financement humanitaire sensiblement accru et d'un meilleur partage des responsabilités entre les donateurs. La Commission a utilisé un financement groupé[11] pour favoriser davantage la localisation et les fonds non affectés. Elle a en outre eu recours à des **partenariats programmatiques**[12], tels que des contrats pluriannuels, afin de promouvoir un financement plus flexible, dans le but de rendre le système humanitaire plus efficace et d'accroître ses effets. La Commission a continué de participer au processus du «**grand compromis**»[13], en particulier pour la mise en œuvre des engagements en matière de localisation et de financement de qualité.

Afin de compléter le financement humanitaire de l'UE, la Commission a déployé son outil interne d'intervention humanitaire d'urgence, à savoir la **capacité d'intervention humanitaire européenne**[14], qui soutient les partenaires et facilite l'aide humanitaire, achemine des secours humanitaires et transporte des travailleurs humanitaires vers des zones difficiles d'accès où l'aide n'aurait autrement pas pu être mise en place. En 2024, la capacité d'intervention humanitaire européenne a répondu à 16 crises touchant 17 pays[15], en déployant une série de services de transport, y compris des vols affrétés, et divers services logistiques.

- Au total, 5 319 tonnes de matériel d'aide humanitaire ont été expédiées via 97 vols affrétés, transports maritimes et transports terrestres par l'intermédiaire de la capacité d'intervention humanitaire européenne.
- Au total, 16 683 travailleurs humanitaires, dont 13 experts déployés par la capacité d'intervention humanitaire européenne, ont été transportés par des vols d'aide humanitaire de l'UE (pont aérien humanitaire de l'UE).
- Au total, 851 tonnes provenant des stocks de la capacité d'intervention humanitaire européenne, pour une valeur supérieure à 4 660 000 EUR, ont été distribuées à des partenaires.

La Commission a également mobilisé son outil de financement d'urgence, la **boîte à outils d'urgence**. Celle-ci se compose de l'outil ALERT (Acute Large Emergency Response Tool), de l'instrument de lutte contre les épidémies, de l'instrument de financement des réactions à petite échelle et de l'outil d'appui au Fonds d'urgence pour les secours lors de

11 Soudan, Afghanistan, Ukraine, Venezuela, Colombie et Haïti.
12 Partenariats programmatiques (en anglais).
13 The Grand Bargain (Le Grand Compromis).
14 Capacité d'intervention humanitaire européenne – Commission européenne.
15 Afghanistan, Burkina Faso, Cuba, Haïti, Laos, Liban, Mali, Niger, Palestine, République démocratique du Congo, Rwanda, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Somalie, Soudan, Syrie et Tchad.

catastrophes (DREF) de l'IFRC. Elle fournit un soutien financier supplémentaire aux partenaires qui font face à des catastrophes soudaines, dont un nombre croissant de catastrophes dues au climat. La boîte à outils d'urgence a fourni environ **52 500 000 EUR** pour un total de **68 activations** (soit une augmentation de 70 % par rapport à 2023) et 85 opérations au titre du DREF.

- L'instrument de financement des réactions à petite échelle a été activé 34 fois, notamment pour répondre à des inondations en Afghanistan, en Colombie, au Kenya et au Mexique, ainsi qu'à des tremblements de terre qui ont touché le Vanuatu et Cuba.

- L'outil ALERT a été déclenché 20 fois pour réagir immédiatement à des inondations survenues dans plusieurs pays, dont le Brésil, le Myanmar/la Birmanie, les Philippines, le Nigeria et le Viêt Nam, et à des cyclones tropicaux au Bangladesh et au Mozambique.
- L'instrument de lutte contre les épidémies a été activé 14 fois face à l'épidémie de mpox en République démocratique du Congo et en Ouganda, à l'épidémie de maladie à virus de Marburg au Rwanda et aux épidémies de choléra au Soudan du Sud, en Somalie et en Zambie.
- La Commission a reconstitué les ressources de 85 opérations au titre du DREF mises en œuvre dans 62 pays par la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFRC), notamment en réponse à des inondations, à des sécheresses, à des épidémies et à des mouvements de population.

En outre, en 2024, la DG ECHO a veillé à l'application et au développement des politiques, en formulant des recommandations à l'intention des partenaires en vue de garantir des opérations humanitaires financées par l'UE de haute qualité, cohérentes et responsables.

La sécurité alimentaire et la nutrition sont au cœur des programmes géopolitiques et géoéconomiques depuis le début de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine. Avec 295,3 millions de personnes souffrant d'insécurité alimentaire aiguë dans 53 pays ou territoires et des **famines** déclarées pour la première fois depuis 2017 (dans cinq régions du Soudan), l'insécurité alimentaire aiguë atteint un niveau record. La Commission a alloué environ 720 000 000 EUR **à l'aide alimentaire, à la nutrition et à la prévention de la famine** en 2024, soit 7 % de plus qu'en 2023.

L'**aide humanitaire dans le domaine de la santé** fournie par la Commission s'est élevée à 357 000 000 EUR dans le monde en 2024. Parmi les exemples de soins vitaux figurent la promotion de l'accès aux soins de santé primaires et génésiques, les réponses médicales en cas de violences sexistes, un soutien en faveur de la santé mentale, un soutien psychosocial, des soins traumatiques et la réadaptation. En 2024, la Commission a réagi aux foyers de **choléra, de mpox[16] et de maladie à virus de Marburg** sur le continent africain.

Les efforts de sensibilisation déployés par la Commission pour promouvoir le respect du **DIH** et la protection des travailleurs des secteurs de l'aide et de la santé se sont poursuivis au moyen de déclarations publiques et d'interventions dans les enceintes multilatérales et lors d'événements à haut niveau. La Commission a également financé des **projets liés au DIH**. Elle a notamment soutenu le programme de prévention des violations du DIH du

[16] La riposte face à la mpox est un bon exemple des synergies de l'UE. L'opération s'est faite en collaboration avec le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies.

Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et renforcé la surveillance des violations du DIH. Elle a lancé une initiative visant à fournir une aide concrète aux travailleurs humanitaires («Protect Aid Workers»). Ce mécanisme offre un soutien et une protection aux travailleurs humanitaires en danger ou ayant subi des incidents critiques.

La protection reste une priorité dans tous les secteurs humanitaires, la Commission allouant **14 % de son enveloppe financière globale à des activités de protection sectorielles**. Les crises humanitaires touchent différemment les femmes, les filles, les garçons et les hommes, et les vulnérabilités de chacun telles que le fait de vivre avec un handicap affecteront l'expérience vécue en cas de crise. La Commission a donc continué d'intégrer l'inclusion des personnes handicapées et les préoccupations liées au genre et à l'âge dans tous les secteurs d'intervention.

Plus de **234 millions d'enfants et de jeunes** touchés par des crises dans le monde ont besoin d'un accès urgent à l'apprentissage[17]. Parmi eux, 72 millions sont déscolarisés. En 2024, la Commission a continué de mettre l'accent sur **l'éducation dans les situations d'urgence**, en maintenant son engagement ambitieux d'investir dans l'éducation 10 % du budget humanitaire européen initial annuel, soit plus de 175 000 000 EUR.

L'un des principaux facteurs multiplicateurs des besoins humanitaires aujourd'hui est le changement climatique. Le nombre et la gravité des aléas naturels augmentent en raison du réchauffement de la planète. La Commission se consacre non seulement à la réaction, mais aussi à la préparation aux catastrophes. Ainsi, un tiers de tous les projets humanitaires financés par la Commission comprennent un volet «préparation» et la ligne budgétaire consacrée à la **préparation aux catastrophes** s'élevait à **79 000 000 EUR** en 2024. En mai 2024, l'UE et la **région ALC** ont signé un **protocole d'accord**[18] visant à renforcer la coopération en matière de gestion intégrée des risques de catastrophe, en soutenant la mise en œuvre par l'intermédiaire de la plateforme mondiale sur la résilience climatique de l'IFRC.

Afin de réduire l'empreinte carbone et les dommages environnementaux causés par l'aide humanitaire, des exigences environnementales minimales sont devenues obligatoires en 2023 pour toutes les opérations d'aide humanitaire financées par l'UE. En 2024, une série d'ateliers et de cours ont été organisés à l'intention des partenaires et du personnel de la DG ECHO. La Commission a continué de financer des projets d'innovation sur **l'écologisation de l'aide humanitaire** et d'assurer le secrétariat de la déclaration des bailleurs de l'aide humanitaire sur le climat et l'environnement.

Afin de soutenir la sensibilisation et d'accroître la visibilité de l'aide humanitaire de l'UE, la Commission a élaboré divers produits médiatiques et s'est engagée dans un large éventail d'**activités de communication**. Parmi les faits marquants figuraient la **campagne d'aide humanitaire #FeedingHope**, qui a touché plus de 70 millions de personnes dans 10 États membres, soit plus du double des chiffres des campagnes des années précédentes. La troisième édition du Forum humanitaire européen a rassemblé près de 1 500 participants du monde entier.

17 Estimations mondiales 2025 – Mise à jour | «L'éducation ne peut pas attendre» (Education Cannot Wait).

18 Protocole d'accord (en anglais).

4. SYNTHESE DES EVALUATIONS EXTERNES EFFECTUEE A PROPOS D'OPERATIONS SPECIFIQUES

Les services d'évaluation de la Commission sont chargés d'orienter, de coordonner, de surveiller la fonction d'évaluation et d'en rendre compte. Ils produisent des résultats d'évaluation de haute qualité communiqués en temps opportun afin de fournir des éléments probants permettant de prendre des décisions éclairées et de rendre des comptes. Les évaluations peuvent être géographiques, thématiques ou axées sur un partenariat spécifique. L'annexe III présente une liste des évaluations effectuées en 2024 et des évaluations en cours.

5. LIENS UTILES

- Informations générales concernant la DG ECHO:

  http://ec.europa.eu/echo/index_fr

- Informations financières sur les actions d'aide humanitaire menées par la Commission européenne en 2024:

  Décisions financières (plans de mise en œuvre humanitaire) 2024 – Commission européenne

- Informations concernant les opérations menées les années précédentes:

  Protection civile et opérations d'aide humanitaire européennes | Commission européenne (europa.eu)

- Rapport d'activité annuel 2024:

  Rapport d'activité annuel 2024 – Protection civile et opérations d'aide humanitaire européennes (ECHO) – Commission européenne

- Rapport annuel 2024 sur la gestion et la performance:

  Plan de gestion 2024 – Protection civile et opérations d'aide humanitaire européennes – Commission européenne

- Rapports d'évaluation de la DG ECHO:

  https://civil-protection-humanitarian-aid.ec.europa.eu/funding-evaluations/evaluations_fr

- Données relatives au financement de l'aide humanitaire par la Commission européenne et les États membres:

  Accueil – Commission européenne (europa.eu)